



Une des grandes inondations

© Musée Gadagne



Berges version parking

© Grand Lyon



Photographies © Michael Augustin et Marie Gouttenoire



Berges version farmiente

qui font toujours la liaison entre Lyon et Avignon. Neuf au total, situés devant les Universités. Dans les années 80, les premières péniches de logement accostent et dans les années 90, c'est aux bateaux d'activités (bar, pub...) de faire leur entrée.

Puis, en mars 2002 le Grand Lyon engage une vaste concertation dans un seul but : la récupération par les lyonnais de ces 5 kilomètres, investis depuis plus de 40 ans par les voitures.

### Le retour de la nature !

Depuis la mise en place du Plan Bleu (voté en 1991 et révisé en 2000), qui veut redonner à la Saône et au Rhône leur statut de véritable capital naturel pour l'agglomération, l'objectif général est de protéger les fleuves et leurs rives, de mettre en valeur leurs qualités patrimoniales et paysagères et de les rendre à chacun d'entre nous.

La récupération des berges du Rhône s'est alors faite par phase. Tout d'abord, il a fallu s'occuper des voitures ! Des parkings sont creusés : celui de la Fosse aux Ours (446 places), opérationnel depuis décembre 2006, le Parc Lyautey (730 places), qui ouvrira à l'automne de cette année et le Parc des Brotteaux (496 places), dont la livraison est prévue courant 2008. En attendant, des parkings provisoires ont été mis en place sur les quais hauts au sud du pont Morand jusqu'au pont Wilson, un second entre les ponts de l'Université et Galliéni et enfin sur l'ancien terrain de l'hôpital Saint-Joseph (derrière les Universités).

Parallèlement, il a fallu concevoir un plan d'aménagement pour ses nouveaux quais. En mars 2002 est lancé un appel à candidature pour la réalisation du projet. 4 candidats sont présélectionnés, avec pour cahier des charges d'améliorer le cadre de vie en ville, développer le végétal (en nombre et en diversité) et les modes de transports doux, développer les usages de loisir en conservant et valorisant ce qui existe déjà, à savoir les bateaux d'habitats, de croisière, mieux les répartir et fixer leur nombre. Dans cette optique, 74 ducs d'Albe (à l'origine un matériel portuaire créé au 16<sup>e</sup> siècle par Fernando Alvarez de Toledo, Duc d'Albe, général et homme politique espagnol). S'il était initialement destiné à l'amarrage des navires, il obéit aujourd'hui à de nouvelles fonctionnalités : sécuriser l'amarrage des péniches, éclairer les bas-port, distribuer aux péniches l'électricité et informer les montées du Rhône par une échelle de crue le long de la colonne.

Dans un souci de créer un cône visuel uniforme et cohérent pour chacune des parties de ces nouveaux quais, les péniches, avant situées de manière éparse entre le pont Lafayette jusqu'au-delà du pont de la Guillotière,

sont désormais regroupées entre les ponts Lafayette et Wilson et dotées de terrasses en bois.

### Je t'aime moi non plus

Pour ce qui est de l'aménagement proprement parler des berges, le projet définitif, mis en place en 2004, a choisi pour maîtres d'œuvre les agences In Situ (paysage), Jourda (architecture) et Coup d'éclat (lumière).

Même si ce projet a quelquefois été traité de simpliste, il restait le plus réaliste, tant au niveau du coût que de la gestion. Dans le projet initial, il s'agissait surtout d'aménager le bas port afin de le rendre praticable et de réutiliser les matériaux, comme les «têtes de chat» (les pavés) et les galets de rivière déjà présents sur le site. De plus, une grande ripisylve (végétation voisine d'un cours d'eau), baptisée «galerie botanique» devait s'étaler le long de l'avenue Leclerc, sur les bords du quartier Gerland.

Début 2003 a eu lieu une grande consultation à la galerie des Terreaux, où le projet choisi a été exposé pendant un mois et où les Lyonnais pouvaient y ajouter leur grain de sel. Aux termes d'ateliers et de débats entre les élus, les citadins, les associations de quartier et les institutions, il est ressorti la forte volonté d'un contact avec l'eau, ainsi qu'une plus grande richesse végétale. C'est ainsi que sont apparus les grands bras d'eau de la Guillotière (voir encadré) et que la ripisylve, jugée trop monotone, est aujourd'hui composée de plusieurs sortes de végétaux, tous adaptés à évoluer au bord de l'eau.

L'idée de départ incluait déjà deux bandes de béton pour les différents modes de transports : une partie plus lisse pour les deux roues et plus, et une autre différente pour les promeneurs. Ces deux voies ont donc été séparées par une large bande de végétation. En tout, c'est 350 arbres qui ont été plantés, de quinze espèces différentes et sur les 100 000 m<sup>2</sup> aménagés, les espaces verts représentent 22 000 m<sup>2</sup>.

Enfin, pour veiller sur tous ces nouveaux aménagements, une unité de contrôle «Cadre de vie» a été créée : des rondes sont effectuées 24h/24, à pied et à vélo, tandis qu'un système de vidéosurveillance assure le relais avec les agents de la ville de Lyon.

### Déambulations sur les 5 séquences paysagères entre les ponts Morand et Galliéni (inaugurées depuis le 9 mai) :

- Du pont Morand au pont Lafayette : les rives habitées et les jardins



### EAU RECYCLABLE MAIS NON POTABLE

Pendant la construction du parking de la Fosse aux Ours, les entrepreneurs sont tombés sur une nappe phréatique. Le Grand Lyon s'en doutait, la ville a été bâtie sur des marécages, au gré des caprices du fleuve. Ces infiltrations d'eaux sont fréquentes au cours de travaux à Lyon et habituellement rejetées dans le Rhône, justement.

Mais pas cette fois-ci, puisque l'eau ainsi récoltée est plutôt venue alimenter les « grands bras d'eau de la Guillotière », c'est-à-dire les 350m de bassin creusés sous le pont du même nom.

La bonne nouvelle c'est que cette eau est totalement pure puisqu'elle vient d'une nappe phréatique. Attention tout de même, elle n'est pas traitée en station donc non potable.



En venant du parc de la Tête d'Or, entre le pont Morand et le pont Lafayette, la largeur du bas port autorise l'aménagement d'îlots plantés de graminées rustiques et d'arbres en bouquets. Pour des promenades ombragées en toute quiétude !

À l'aval du pont Morand, les équipements de skate et roller sont confirmés par le développement d'une aire de street. De part et d'autre de la passerelle du collège, deux nouvelles aires de jeux pour les jeunes enfants sont développées autour du thème du bois et de l'eau avec possibilité d'accès par un toboggan installé contre le mur de perré.